



FICHE TECHNIQUE - PARTIE OUEST

Lieu : de l'autoroute 40 à Vaudreuil-Dorion jusqu'à l'autoroute 30 existante à Châteauguay (35 km), ainsi que l'autoroute 530 (7 km) à Salaberry-de-Valleyfield.

Mode de construction : partenariat public-privé

Durée du partenariat : 35 ans, ce qui comprend une période de conception et de construction ainsi qu'une période d'exploitation. Le partenaire privé, Nouvelle Autoroute 30, s.e.n.c. (A30 Express), est donc responsable de l'entretien, de l'exploitation et de la réhabilitation de l'autoroute 30 allant de Vaudreuil-Dorion au boulevard Matte à Brossard (73,2 km) jusqu'en 2042.

Coût du projet : 1,5 G\$ (en dollars de 2008)

Contribution du gouvernement du Canada : 704,5 M\$ (en dollars courants)

La partie Ouest, c'est :

- 42 km d'autoroute à 4 voies divisées
- 23 ponts d'étagement
- 7 ponts sur rivière, dont 2 majeurs
 - pont Serge-Marcil enjambant le fleuve Saint-Laurent (1,86 km)
 - pont au-dessus du canal de Beauharnois et de la voie maritime du Saint-Laurent (2,55 km)
- 2 échangeurs d'autoroute et 8 échangeurs de routes
- 1 tunnel de 90 m
- 1 passerelle de piste cyclable
- 918 poutres précontraintes NEBT (représentant 37 km de longueur) et 74 poutres caissons de 150 tonnes (pour le pont de Beauharnois)
- 1,7 million de m² d'asphaltage
- Plus de 6 millions d'heures travaillées sur le chantier

Péage : système de péage sur la rive nord-ouest du pont Serge-Marcil permettant le paiement par transpondeur, par carte de crédit ou en argent comptant. Grille tarifaire disponible au www.a30express.com.

Retombées économiques :

- Apport d'investissements dans les parcs industriels existants situés dans la zone d'influence de l'autoroute 30 qui est estimé à plus de 8 G\$ sur une période de 30 ans.
- Création de près de 450 emplois par année pendant 30 ans dans les parcs industriels de l'ouest de la Montérégie, en raison de leur accessibilité améliorée.
- La valeur économique des gains de temps de déplacement pour la région de Montréal s'élèvera à un montant annuel d'environ 200 M\$.
- Diminution de la distance moyenne pour rejoindre le réseau autoroutier existant de 18 km à 8 km pour un vaste bassin de population de l'ouest de la Montérégie.
- Réduction d'environ 1 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des autres polluants dans la grande région de Montréal.
- Réduction annuelle de 25 M\$ des frais directs d'utilisation des véhicules tels que l'essence.

Pour joindre **A30 Express :**
www.a30express.com ou 514 782-0800